

IMMOBILIER
De rassurants
loyers garantis

ART
Le conseil
de Bernard Génès
p. 78

Challenge^s Finances privées

LE FAMILY OFFICE POUR TOUS

CAC 4c
Le consensus
sur les valeurs

BANC D'ESSAI
Publicis
p. 79

Droit

Pourquoi le « divorce TGV » reste un leurre

Même réformé et simplifié, le divorce par consentement mutuel coûte cher et peut prendre du temps. Le point sur ses complexités.

Depuis le 1^{er} janvier, le juge n'intervient plus dans les divorces par consentement mutuel, quand les conjoints sont d'accord sur la rupture du mariage et sur ses effets. A moins qu'un enfant du couple ne demande à être entendu par la justice, on ne met donc plus les pieds au tribunal pour clore à l'amiable son mariage. Les avocats rédigent la convention de divorce, la font signer à leurs clients, la contresignent et l'envoient au notaire. Lui vérifie qu'elle répond

aux exigences formelles, puis l'enregistre. C'est tout, le divorce est effectif. A la clé : une procédure moins longue, les époux n'ayant plus à attendre durant des mois une audience. Elle peut être bouclée en environ huit semaines pour les cas vraiment simples.

Faut-il pour autant parler de simplification ? Pas évident. D'abord parce qu'on associe généralement « simplification » à « moins cher ». Or cette procédure renchérit le coût du divorce. « Avant, un divorce par

consentement mutuel pouvait se faire avec un seul avocat, et c'était la solution majoritairement choisie », rappelle Emmanuelle Vallas-Lenerz, auteure de *Divorce, le guide pratique* (Prat, 2017). Aujourd'hui, chaque conjoint doit avoir le sien, et deux avocats coûtent plus qu'un seul... Michel Milan, qui préside l'association Divorcé(e)s de France, parle de « divorce TGV » – plus rapide mais plus cher.

Si le gouvernement a laissé entendre que la facture totale ne doublerait pas, en raison d'un « allègement des contraintes » des avocats « de nature à permettre de proposer des honoraires plus réduits », ce n'est pas ce qui se dessine. En effet, même sans audience, le nouveau divorce à l'amiable représente plus de travail que l'ancien, martèlent les avocats. S'occuper d'un seul client prend autant de temps, sinon plus, que gérer le couple, assurent-ils. Pas question donc, pour la grande majorité, de baisser les tarifs. « La responsabilité du juge est transférée sur les avo-

Le coût d'une procédure de divorce sans juge, pour un couple

SITUATION FAMILIALE	HONORAIRES DE L'AVOCAT	DROIT D'ENREGISTREMENT DE LA CONVENTION	FRAIS DE PARTAGE	COMMENTAIRES
Divorce sans enfant et sans patrimoine à partager	De 2000 à 6000 euros TTC	50 euros	Aucun	Attention à la tentation de l'avocat low cost : certains prétendent traiter l'affaire pour 500 euros par personne, mais le conseil serait inexistant et tout imprévu serait facturé. Une solution pour les couples où 100% des sujets font l'objet d'un accord.
Divorce avec deux enfants et une maison (valeur 300 000 euros, sans crédit) à partager	De 3000 à 14 000 euros TTC	50 euros	13 000 euros environ	Dans un divorce par consentement mutuel, le partage doit être fait avant le divorce devant le notaire pour un bien immobilier. Prévoir, en sus du coût du partage, plus de temps pour la procédure. Le montant des frais peut légèrement différer d'un notaire à l'autre.

Le coût de l'enregistrement par le notaire est fixé par le gouvernement. Il est le même pour tous. Les frais de partage comprennent notamment les droits de partage (2,5%, versés au Trésor public) et les émoluments du notaire (fixés par un barème).

Source : Challenges

cats », explique maître Francis Tartour. Ils doivent prendre plus de précautions pour éviter que la convention soit attaquée plus tard par un des époux et que leur responsabilité soit mise en cause. « *Il nous faut vérifier minutieusement tous les documents et informations fournis par nos clients, notamment sur leurs revenus* », précise maître Axel Moncelon. « *Dans la convention, tout est plus détaillé, nous attirons l'attention des clients sur les impacts de leurs décisions, nous prouvons que nous avons satisfait à notre devoir de conseil* », pointe maître Olivier Matocq.

Quels honoraires prévoir ? C'est le grand écart (voir tableau). Ils varient selon la localisation et la notoriété de l'avocat, la complexité du dossier, la situation financière. Pour Michel Milan, il est, pour une affaire standard avec des enfants et un peu de patrimoine, raisonnable de payer par couple entre 3000 et 4000 euros TTC en province, entre 5000 et 6000 à Paris. Son conseil pour limiter le temps de travail de l'avocat, et donc les frais ? « *Bien préparer votre dossier, en arrivant avec vos pièces justificatives et en vous étant accordé sur tout avec votre conjoint.* »

Vers le « divorce accepté »

Les premières semaines de pratique du divorce sans juge mettent aussi en lumière un autre loup : si la procédure par consentement mutuel a concerné 55% des divorces en 2015, cette part pourrait diminuer avec la réforme – et ce n'était pas l'objectif visé ! Les conjoints se voient parfois conseiller d'opter pour le « divorce accepté » (plus long, avec des audiences), en laissant dans leur dossier un point fictif de désaccord à régler par le juge, pour obtenir, malgré la réforme, une homologation judiciaire. Pour les cas simples, rien ne justifie ce subterfuge. Mais « *si l'affaire présente un élément international – par exemple, un conjoint de nationalité étrangère – et que le couple a des enfants ou du patrimoine, mieux vaut passer devant le juge* », estime maître Alain Devers. « *Le fait de ne disposer d'aucun jugement ni d'aucun acte authentique pourra poser problème pour la reconnaissance et l'exécution du divorce à l'étranger.* » Par

A FAIRE

Prévoir deux mois, au mieux

► On ne divorce pas en quinze jours ! La nouvelle procédure comprend l'élaboration de la convention, un rendez-vous (à quatre, clients et avocats) pour la signer (avec un délai de réflexion de quinze jours minimum entre sa réception et la signature), son envoi au notaire, son enregistrement.

A NE PAS FAIRE

S'adresser à un non-spécialiste

► La réforme requiert une grande technicité. Aussi vaut-il mieux choisir un avocat traitant beaucoup de divorces et spécialisé en droit de la famille. Un avocat non rodé à la nouvelle procédure risque, en outre, de passer beaucoup de temps sur le dossier, ce qui aura forcément un coût.

exemple, pour faire appliquer une pension alimentaire.

Les avocats sont aussi plus enclins qu'avant à orienter leurs clients vers le « divorce accepté » pour une autre raison : en cas de revente de la maison après le divorce, les droits de partage de 2,5% s'appliquent. Pour les éviter, la plupart des couples revendent avant et se partagent ensuite la somme versée sur leur compte joint. Procédure qui fonctionne seulement si aucun écrit ne le mentionne. Or, dans le cas d'une convention, cela doit être précisé. Rappelons qu'en cas de consentement mutuel, la question du partage doit être réglée avant le divorce. Alors qu'un accord sur le partage n'est pas exigé dans une autre procédure, la question pouvant être renvoyée à l'après-divorce. Les avocats expliquent que, dans la convention, ils sont tenus de tout écrire pour éviter un éventuel reproche par la suite. En supprimant le juge et en leur conférant des responsabilités inédites, la réforme de la procédure par consentement mutuel les incite à plus de prudence sur ce sujet, d'autant que les règles sur les droits de partage sont floues.

Enfin, la réforme mêle les enfants à la procédure. Ainsi, à eux de décider si leurs parents profiteront du divorce sans juge. Pour les mineurs ayant du « discernement », la loi requiert la signature d'un formulaire dans lequel ils renoncent à leur droit à être entendus par un juge. Drôle de simplification... **Aurélië Blondel**



Votre épargne a trouvé sa place

Votre épargne est précieuse.

Aussi, les femmes et les hommes de DNCA proposent une gamme de fonds investis en valeurs européennes élaborés autour de quatre expertises de gestion : obligataire, diversifiée, performance absolue et actions. Ces fonds répondent dans la durée à vos objectifs patrimoniaux et sont gérés dans un souci constant de maîtrise du couple rendement/risque.

Parlez-en à votre Conseiller Financier.

DNCA
INVESTMENTS

Maison d'Épargne et de Valeur

dnca-investments.com

19 place Vendôme 75001 Paris

DNCA Investments est une marque de DNCA Finance